

Le Plan de gestion d'étéage Vallée de la Garonne et bassin de l'Ariège

Commission plénière du concertation et de suivi Révision du PGE : préparation au choix d'un plan d'actions 2017-2026

Le 20 janvier 2017, à Toulouse
(Agence de l'eau Adour-Garonne)



2

Le programme de la réunion

Introduction

1^{er} point :

Avancement de la révision,
contenu et calendrier
Diaporama (10') Débat (10')

2^e point :

Présentation du projet d'état des lieux
et de diagnostic révisé
Diaporama (25') Débat (10')

3^e point :

Préparation au choix d'un Plan d'actions
2017-2016
Diaporama (35') Débat (15')

4^e point :

Modalités de prise en compte du changement
climatique
Diaporama (10') Débat (10')

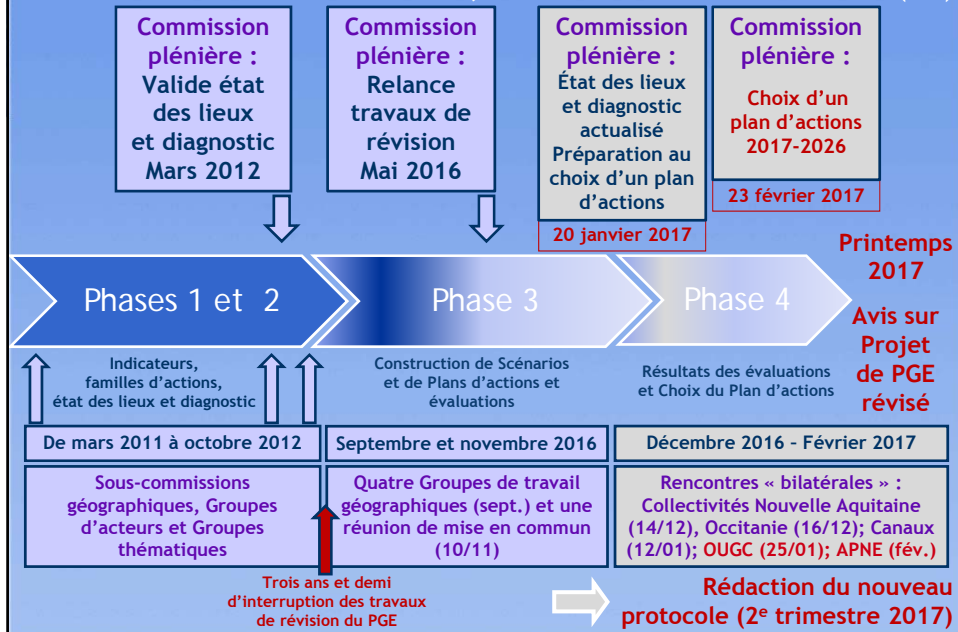
Conclusion et étapes à venir

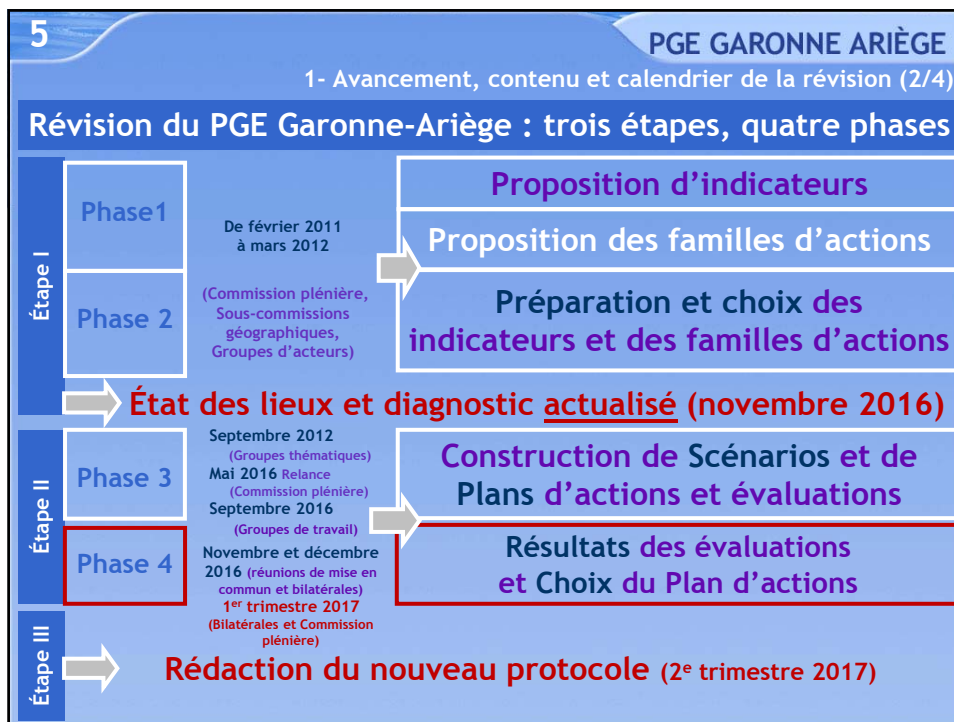


1- Avancement de la révision du PGE, contenu et calendrier

(4 diapositives)

1- Avancement, contenu et calendrier de la révision (1/4)





- 6** PGE GARONNE ARIÈGE
1- Avancement, contenu et calendrier de la révision (3/4)
- **En cours** : recueil des avis sur le projet d'état des lieux et de diagnostic (en consultation depuis novembre 2016)
 - **Fin février** : choix d'un Plan d'actions (et évaluation) :
 - rencontres « bilatérales » (OUGC, APNE,...)
 - commission plénière (23 février 2017)
 - Confirmation des territoires cohérents sur lesquels la concertation doit être approfondie
 - **Février** : rédaction de la maquette du nouveau Protocole 2017-2026 (commission plénière du 23 février 2017)
 - **Juin 2017** : Avis (commission plénière) sur le projet de Protocole de PGE 2017-2026
Puis consultation des « instances » de bassin

1- Avancement, contenu et calendrier de la révision (4/4)

● Un protocole pour la PGE 2017-2026:

Des mesures (orientations, programmes, études, actions, opérations,...)

Des annexes : État des lieux et diagnostic (dynamique)

Portée à connaissance (Sage, Projets de territoire, Instances de bassin, ...)

Bilan économique et social

Évaluation complète

Des tableaux de bord :

Suivi de 65 indicateurs (contexte, moyens résultats, économiques)

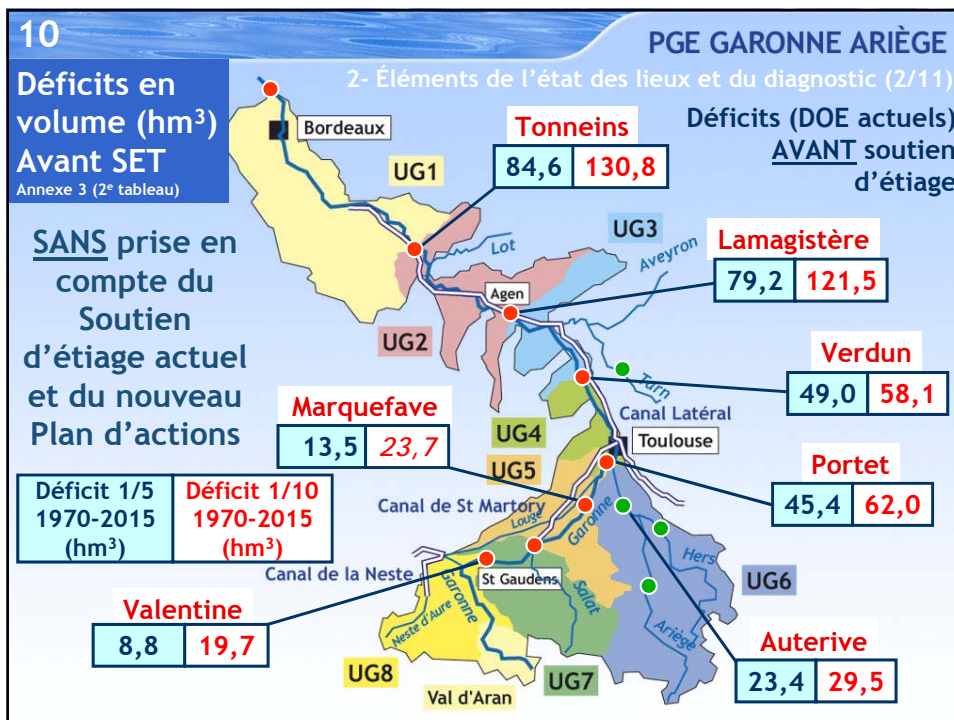
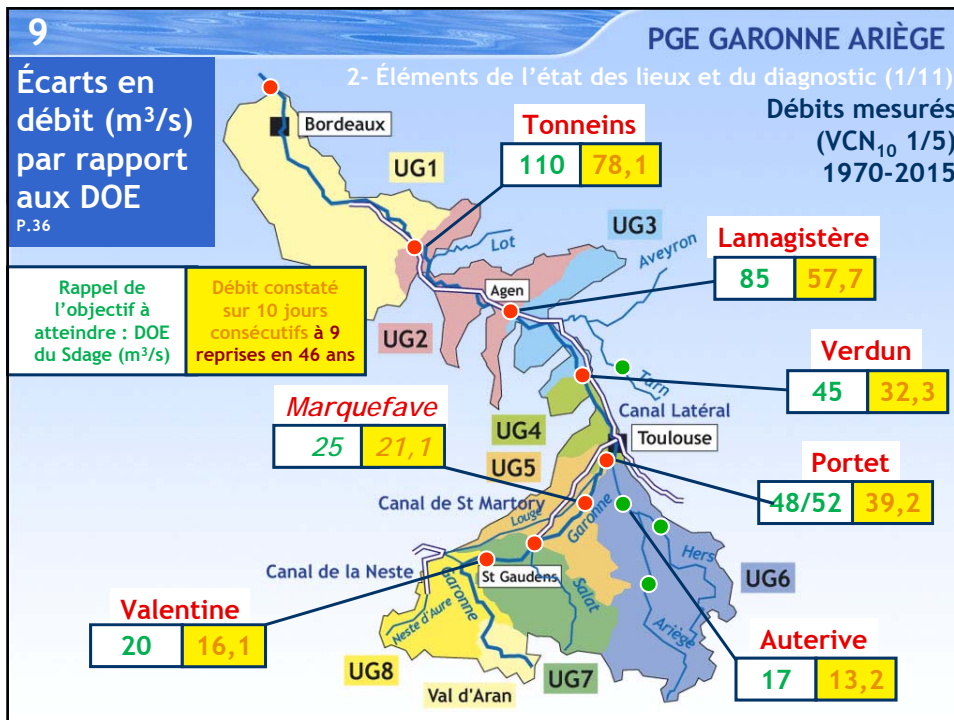
Suivi d'opérations (plusieurs maîtrises d'ouvrage...)

Des rapports biennaux de suivi (Observatoire Garonne)

● 1^{re} maquette du nouveau Protocole 2017-2026 (23/02/2017)

2- Éléments de l'état des lieux et du diagnostic actualisé

(11 diapositives)



Valeurs de DOE du Sdage

(Dréal)

2- Éléments de l'état des lieux
et du diagnostic (3/11)

- **Travaux de mise à jour du Sdage :**

Étude de cohérence entre les valeurs de DOE / débit naturel reconstitué : 66 DOE / 50 confirmés

Analyse approfondie sur 16 DOE

Validation du Sdage : baisse du DOE de Marquefave, augmentation du DOE de Verdun et augmentation du DCR de Tonneins

- **Poursuite des travaux :**

2017 : Lancement d'étude complémentaire sur 10 DOE dont la **Barguelonne** à Fourquet et le **Tolzac** à Varès

- **Nouveauté du Sdage 2016-2021 :**

Possibilité de réviser en cours de cycle les valeurs des DOE / DCR **sur la base d'études**, suite à concertation locale et consultation des partenaires / public sur une durée de 6 mois (ajustements DOE Valentine et Auterive).

DOE du Sdage P.34

2- Éléments de l'état des lieux
et du diagnostic (4/11)Indicateurs
de l'étiage
« naturel »

Valeurs hautes

QMNA5

VCN₃₀ 1/5VCN₁₀ 1/510^e du module

Valeurs basses

Auterive

Foix

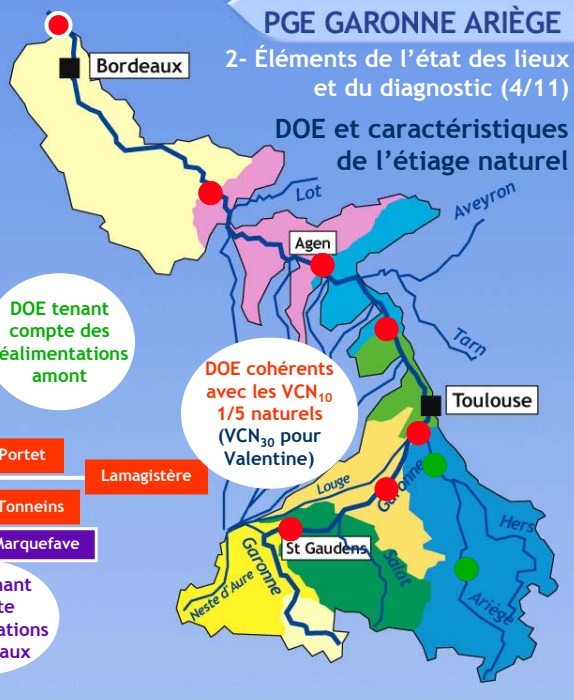
Valentine

Portet

Lamagistère

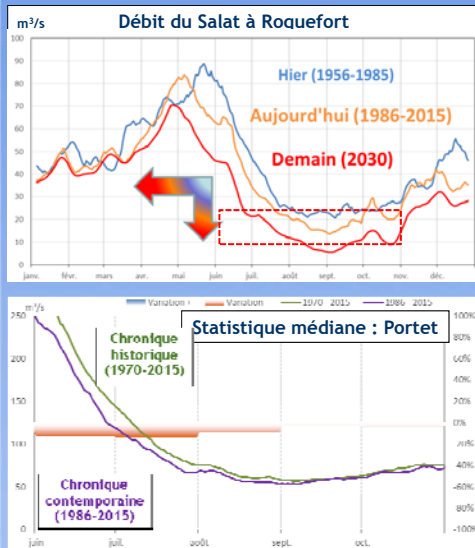
Verdun

Marquefave

DOE tenant
compte
des réalimentations
amontDOE tenant
compte
des dérivations
des canauxDOE cohérents
avec les VCN₁₀
1/5 naturels
(VCN₃₀ pour
Valentine)

Changement climatique

P. 67 à 75

2- Éléments de l'état des lieux
et du diagnostic (5/11)

Exemple du Salat : impact
sur l'hydrologie naturelle

Évolution constatée : des
étiages plus marqués
et plus longs

Exemple du point nodal
de Portet :

(Périodes historique et contemporaine)
Diminution de l'hydrologie de
-10 à -15 % de juin à août
-5 % sur septembre et octobre

Changement climatique

(AEAG)

2- Éléments de l'état des lieux
et du diagnostic (6/11)

- Implications du changement climatique dans le cadre du PGE Garonne-Ariège :

Analyser la **chronique de référence 1970-2015**
et une période plus contemporaine 1986-2015

Identifier et mettre en œuvre **le plus de leviers** possibles

Considérer **les délais** de mise en œuvre de chaque levier

Interpeller le niveau « Bassin » sur les grandes questions

- Plan d'adaptation au changement climatique (PACC) :

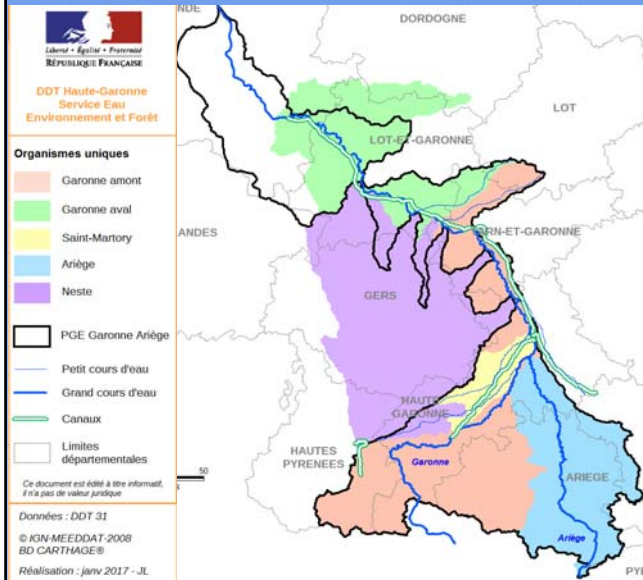
Commande du **Comité de Bassin**, inscrite au **Sdage** (disposition A16)

15

Apport des OUGC au PGE
(DDT31)

PGE GARONNE ARIÈGE

2- Éléments de l'état des lieux et du diagnostic (7/11)



PGE → UG → OU

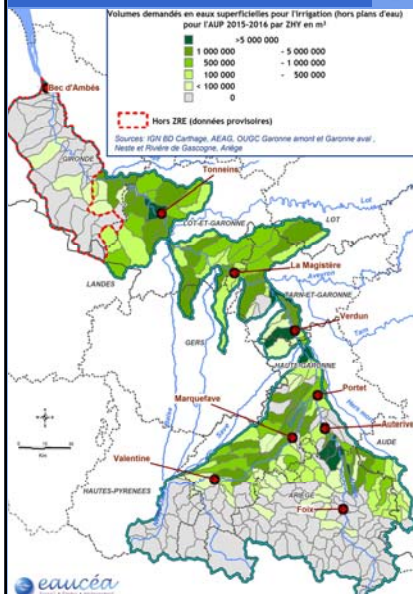
- 2012 : Création des OUGC
- 2016 : Autorisations uniques pluriannuelles (AUP)
- OUGC : Point d'entrée des demandes annuelles d'autorisations pour l'irrigation
- PGE : Suivi annuel des évolutions interdépartementales

16

Apport des OUGC au PGE
(P. 91 à 95)

PGE GARONNE ARIÈGE

2- Éléments de l'état des lieux et du diagnostic (8/11)



- Améliorations des connaissances grâce aux données des plans annuels de répartition (PAR)
- Affinage du modèle et de l'analyse pour le PGE
- Nettoyage des bases de données utilisées précédemment

Étiage 2016 :

Protocoles de gestion
des OUGC « Saint-Martory » et
« Garonne amont » éprouvés :

- Optimisation de l'alimentation du canal de Saint-Martory à partir de la Garonne : 10 m³/s → 7 m³/s
- Appel à une consommation agricole raisonnée via les bulletins d'irrigation de la chambre d'agriculture 31

Ces actions conjointes au soutien d'étiage du Sméag (lac d'Oô) ont permis d'éviter des restrictions à 50 % sur la Garonne amont entre 26 août et 15 septembre.

Plus généralement, les OUGC contribuent et contribueront à l'optimisation du soutien d'étiage de la Garonne

- Multiplicité approches, études et outils : **Territoires...**
Interrogations quant à la finalité...
- Contexte en évolution : **Temporalité...**
- Limites d'un plan d'actions, est-il à la hauteur des enjeux ?
 - Gestion demande en eau** : faible efficience...
 - Réserves en eau** : peu de sites, grande prudence et délais nécessaires...
 - Seuils réglementaires** : évolution nécessaire, mais effets contradictoires...
 - Prise en compte changement climatique** : indispensable mais par qui et quand...
- Données et indicateurs : **Amélioration permanente**
de la connaissance, mais difficulté à la partager, complexité et prudence...
 - Une prise de conscience, des propositions concrètes,
mais une difficulté à faire passer le message...

**Recueil en cours des avis
sur le projet d'état des lieux et de diagnostic**

En consultation depuis novembre 2016

Diffusé lors de chaque réunion

Téléchargeable sur le site Internet du Sméag

**3- Préparation au choix d'un Plan
d'actions 2017-2026**

(15 diapositives)

Rappel des façons d'agir

P.17

3- Préparation au choix d'un Plan d'actions 2017-2026 (1/15)

• Six premières familles d'actions :

1- Ajustement et respect des DOE sur la Garonne et affluents

- ⇒ Expertise sur l'hydrologie naturelle (reconstituée)
- ⇒ Propositions d'ajustement (**Valentine et Auterive**)
- ⇒ Nouveaux points nodaux, renforcement de l'hydrométrie
- ⇒ Diagnostic quant à l'origine des déséquilibres observés

2- Lutte contre les gaspillages et « économies » d'eau

- ⇒ Fixation d'un cadre et des grands enjeux (sur les trois usages)
- ⇒ Suivi des études et mesures concernant les trois canaux
- ⇒ Vigilance quant aux affluents et bassins limitrophes
- ⇒ **Retenues de substitution** (intérêt local)

3- Gestion collective des autorisations et prélèvements

- ⇒ Développement d'outils spécifiques : 2 régions, 11 départements, 5 OUGC, différents Sage,...

Rappel des façons d'agir

P.17

3- Préparation au choix d'un Plan d'actions 2017-2026 (2/15)

4- Récupération des coûts et financements

- ⇒ Renforcer le service rendu par les réalimentations
- ⇒ Mieux informer l'utilisateur-redevable
- ⇒ Ajuster la tarification (redevance de gestion d'étiage)
- ⇒ Participer aux investissements visant à sécuriser le service rendu

5- Mobilisation de la ressource existante et optimisation

- ⇒ Renouveler les contrats de coopération (échus fin 2018)
- ⇒ Négocier de nouveaux accords (**retenues existantes**, Val d'Aran...)
- ⇒ Intégrer une fonction de soutien d'étiage (**trois concessions**)
- ⇒ Mobilisation de volumes supplémentaires (**conventions existantes**)
- ⇒ Développer une plate forme d'échange (e-tiage)
- ⇒ Gérer les étiages, sécuriser les remplissages, ...

6- Création de nouvelles réserves structurantes

- ⇒ Vérifier la faisabilité des rares sites potentiels recensés (3+1+2+1)
- ⇒ Veiller au respect des exigences hydro-écologiques
- ⇒ Intégrer des mesures ambitieuses de compensation
- ⇒ Garantir la destination finale des volumes d'eau ainsi créés

Rappel des familles d'actions

P.17

- **Nouvelles familles d'actions** (issues de la révision) :

7- Vigilance quant à la fonctionnalité des écosystèmes aquatiques en étiage

Vérifier la fonctionnalité des **zones humides** dépendant du canal de Garonne



Limiter les **variations instantanées de débit** en étiage (« éclusées »)

Valoriser le débit de soutien d'étiage au sein des **bras court-circuités**

Favoriser l'**infiltration** (par rapport au ruissellement)

Favoriser l'alimentation des **nappes d'eau souterraines** à des fins de soutien d'étiage (diffus et eau fraîche)

8- Identification des territoires sur lesquels la concertation doit être approfondie



Répondre aux attentes des Sage

Faciliter l'établissement des projets de territoire (ou autres)

Rappel des familles d'actions

P.17

9- Optimisation des **stocks hydroagricoles existants**



Identifier les bassins à enjeux

Faciliter les recensements et diagnostics

Mobiliser le cas échéant les **stocks disponibles**

Proposer une alternative entre « restriction » et création de retenues (sur bassins non réalimentés)

8- Partage de la connaissance



Porter à connaissance (échelle locale et de bassin)

Développer des outils spécifiques

9- Prise en compte du changement climatique

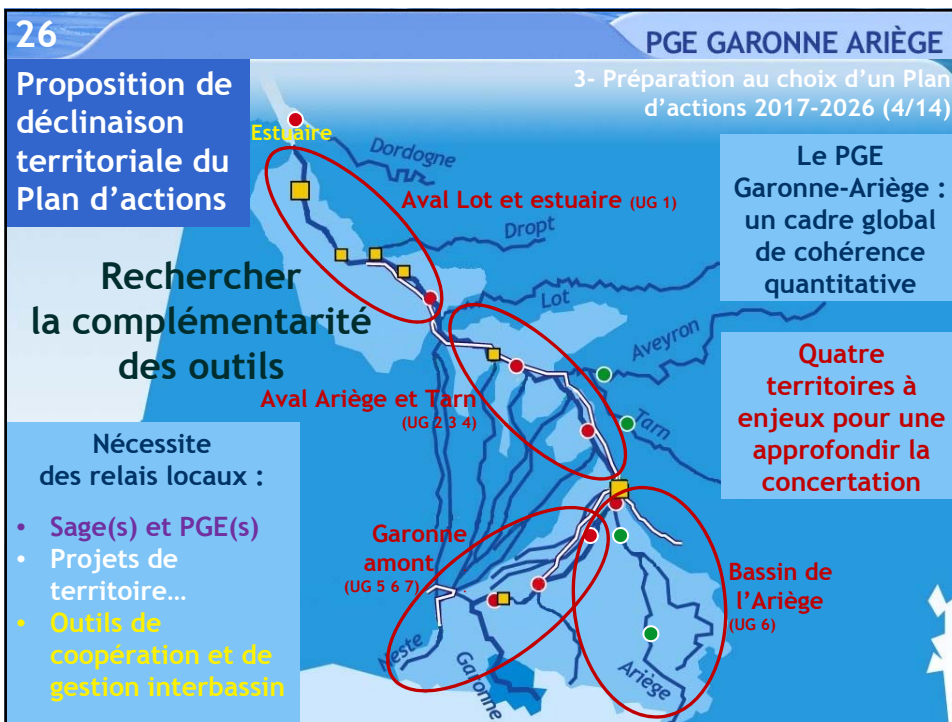
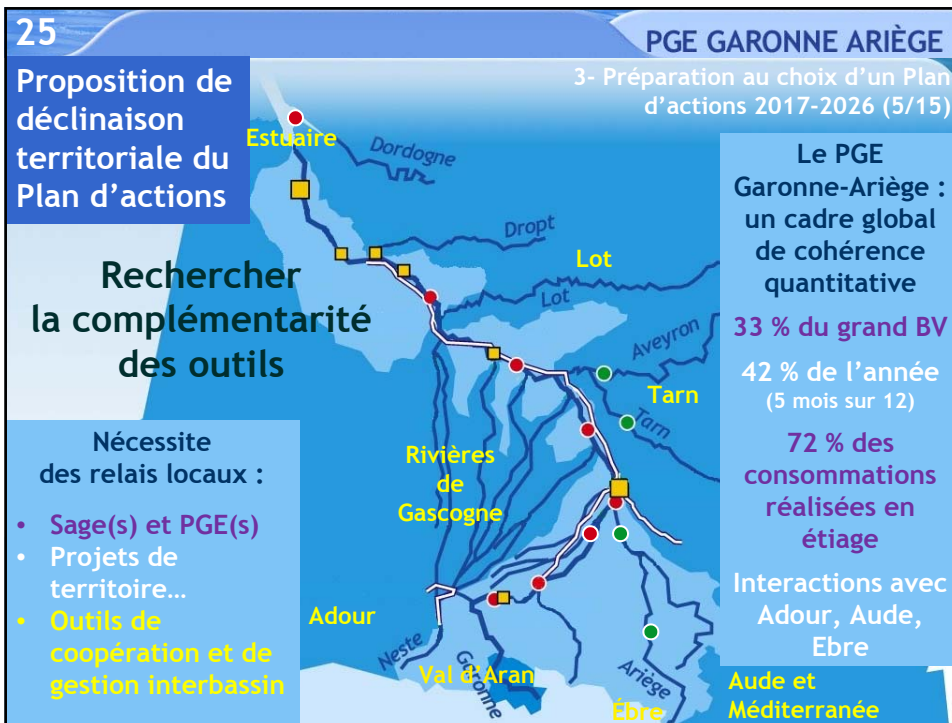


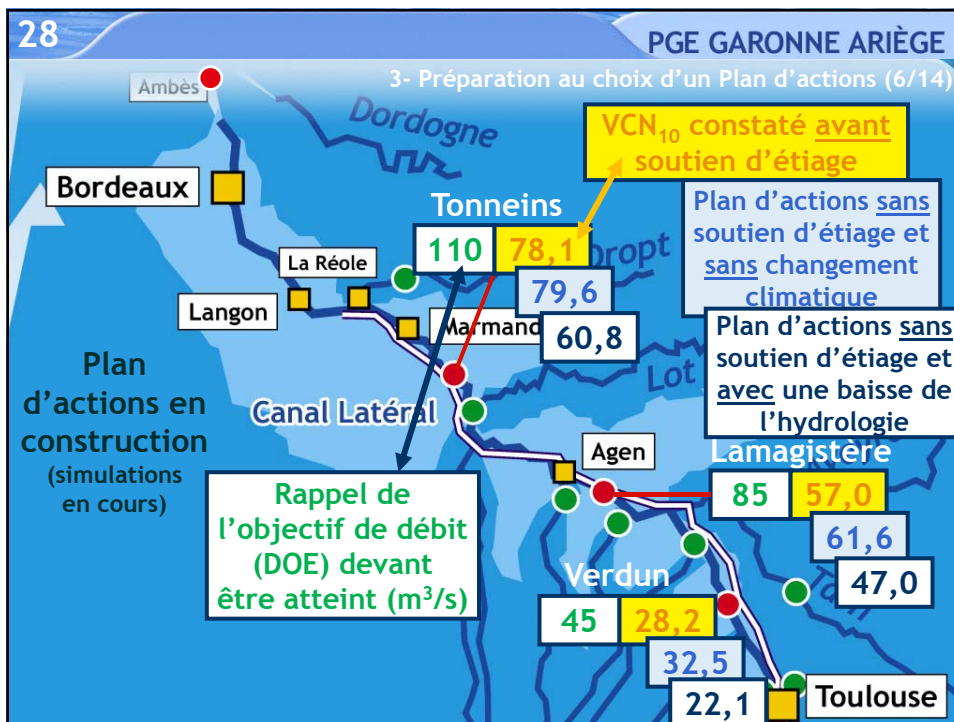
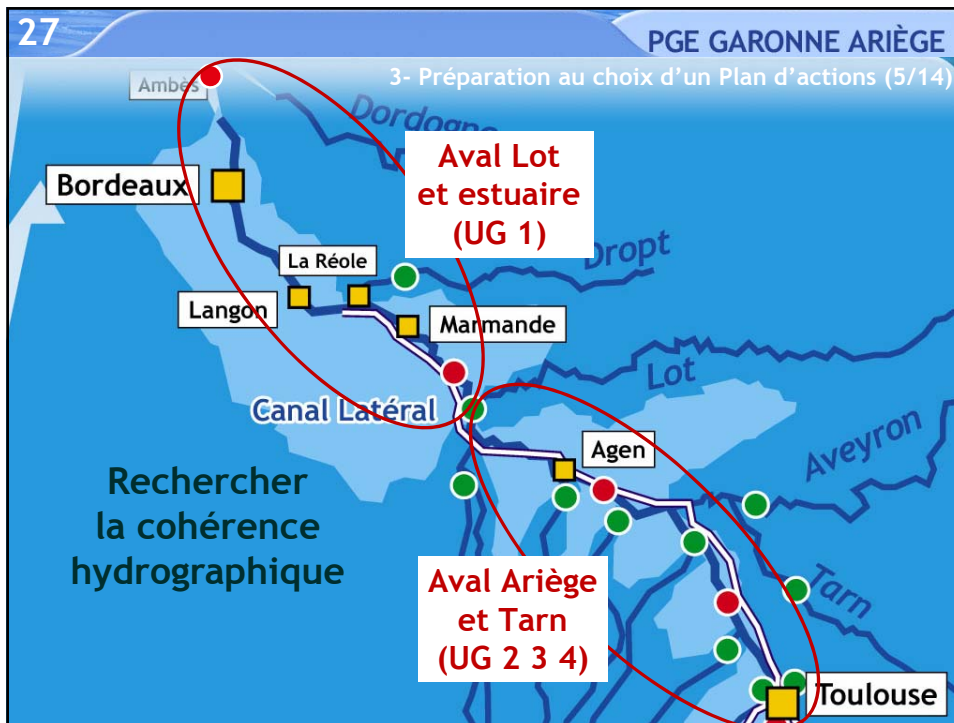
Réaliser une prévision décennale

Suivre les évolutions

Alimenter les réflexions de bassin, ...

Liste non exhaustive





Tonneins

Effet bénéfique des apports du Lot.

Forte demande de respect du DOE de Tonneins (estuaire).

Les scénarios « baisse de l'irrigation » atténuent le déficit mais ne suffisent pas malgré le soutien d'étiage actuel (58 hm³ +15 m³/s) échu fin 2018.

Une combinaison des scénarios « réduction des canaux », « irrigation » et « augmentation des stocks » permet d'approcher l'objectif (sans changement climatique).

Sous réserves :

- renforcement de l'objectif Lot conditionne les résultats et intégration d'une fonction soutien d'étiage dans concession Lot-Truyère
- efforts sur la demande en eau : pas à la hauteur des objectifs
- réserves supplémentaires (sites inventoriés) autre grand projet étudié

Nb. : impact climatique non gérable à moyens et objectifs constants

Lamagistère

Une condition : le respect de l'objectif Tarn-Aveyron

Les scénarios « baisse de l'irrigation » atténuent le déficit mais ne suffisent pas à sa gestion avec le soutien d'étiage actuel (sites inventoriés). Une combinaison des scénarios

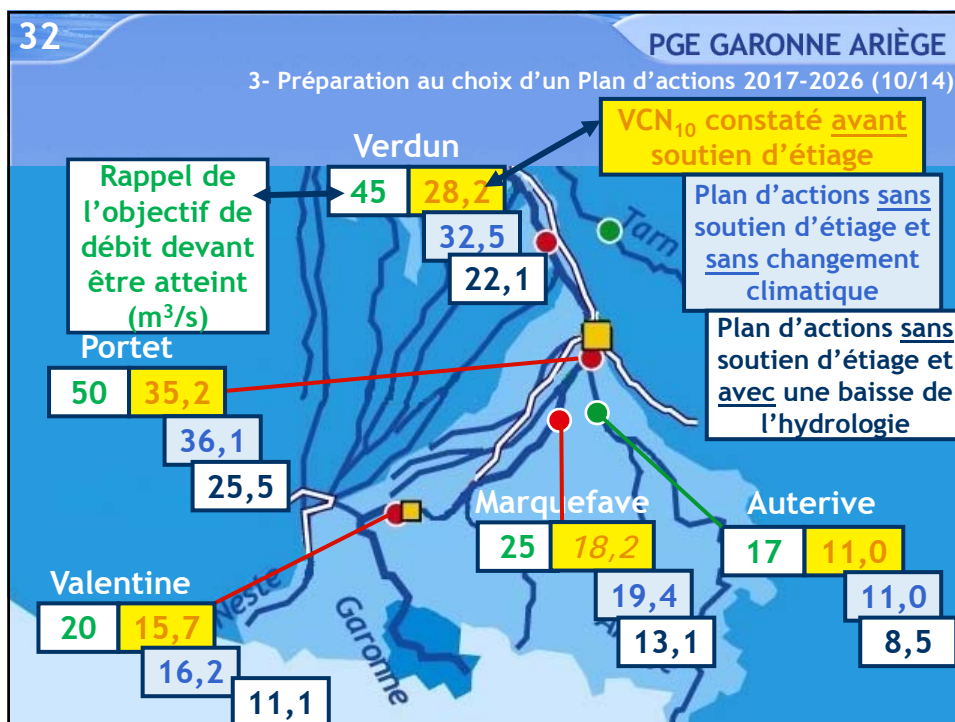
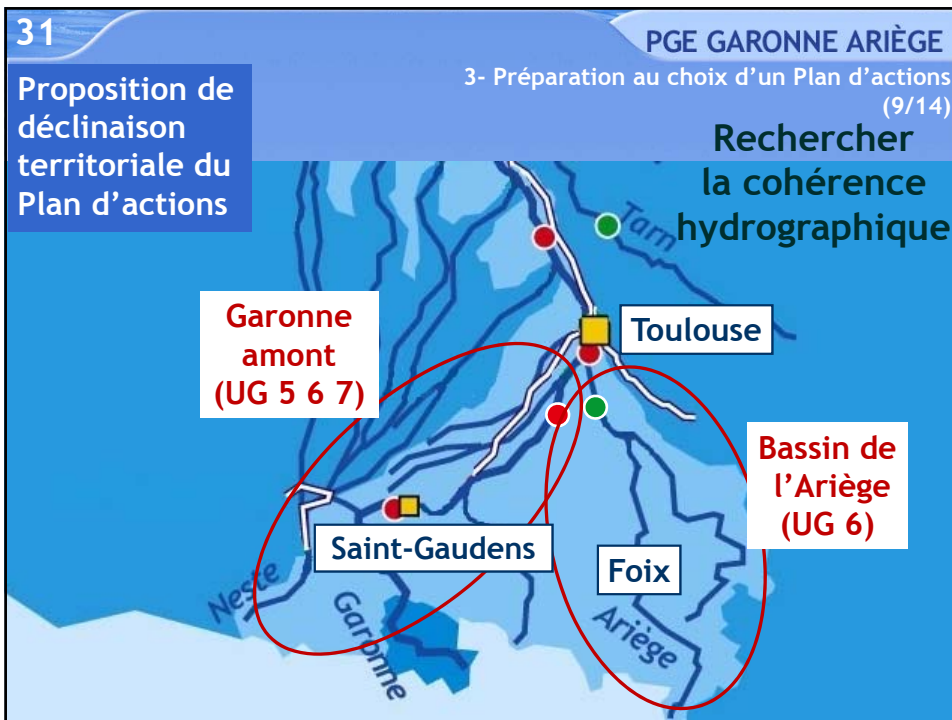
« réduction des canaux », « irrigation » et « augmentation des stocks » (sites inventoriés) permet d'approcher l'objectif (sans changement climatique).

Verdun-sur-Garonne

Bénéficie de la sécurisation de Portet. La baisse de la demande en irrigation amortit le peu d'apports intermédiaires. La réduction des canaux sécurise l'objectif.

Sous réserves :

- renforcement automnal via les apports du Tarn
- réserves supplémentaires et autre grand projet étudié



33

PGE GARONNE ARIÈGE

Garonne amont

3- Préparation au choix d'un Plan d'actions 2017-2026 (11/14)

Valentine

Influence de la gestion de la dérivation du canal de la Neste et de la baisse de l'hydrologie naturelle (ajuster DOE Valentine).

Déficit excédant le potentiel du soutien d'étiage actuel depuis le lac d'Oô (renforcer les stocks). **Un site de stockage amont permettrait le respect des objectifs.**

Marquefave

Influence de la gestion de la dérivation du canal de Saint-Martory et du soutien d'étiage actuel (coordination nécessaire)

Sites de retenues en amont faciliteraient le respect des objectifs

Sous réserves :

- **intégration fonction soutien d'étiage dans concessions du Portillon, voire du Néouvielle** (coordination avec la Neste)
- **réserves supplémentaires et autres pistes**
- **Autres ressources** (Val d'Aran, retenues existantes, eaux souterraines)

34

PGE GARONNE ARIÈGE

Bassin de l'Ariège

3- Préparation au choix d'un Plan d'actions 2017-2026 (12/14)

Synthèse Ariège et Portet-sur-Garonne

Bassin de l'Ariège à l'équilibre grâce à la concentration de ressources : respect des objectifs Garonne avec le niveau de soutien d'étiage actuel.

Le changement climatique reste gérable sous réserve d'une sécurisation, voire d'une augmentation des stocks (renouvellement des accords de coopération actuels, sécurisation des stocks, vigilance quant aux transferts interbassins).

La valeur de DOE d'Auterive sera expertisée avec une proposition de saisonnalité (comme à Portet). Et proposition des DOE complémentaires.

Sous réserves :

- **Sécurisation du remplissage des réserves existantes**
- **Vigilance quant aux transferts inter-bassin**
- **Autres ressources** (eaux souterraines) et DOE complémentaires

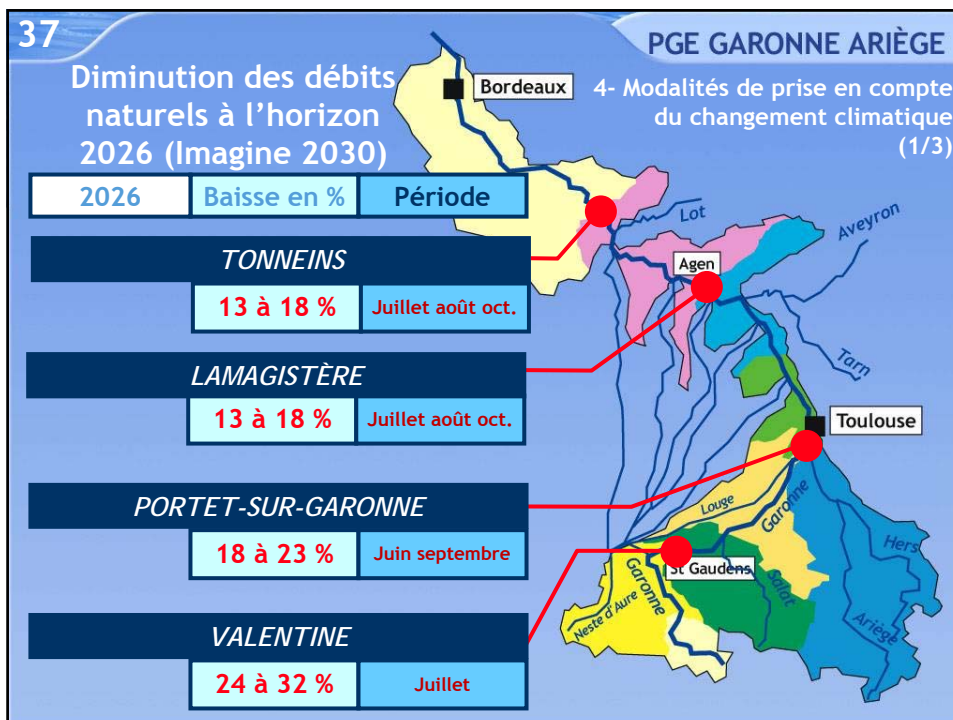
Vaste territoire, multiplicité des acteurs
et complexité des outils

Il semble difficile d'envisager une gestion efficace
de ce territoire en étiage sans une coordination
technique à la bonne échelle.

La parole est à la salle

4- Modalités de prise en compte du changement climatique

(3 diapositives)



38 PGE GARONNE ARIÈGE

4- Sensibilité des plans d'actions au changement climatique (2/3)

En attendant l'engagement du Plan d'adaptation au changement climatique (Sdage) :

- La chronique d'analyse reste celle historique 1970-2015
- Les seuils sont ceux du Sdage 2016-2021
- En première approche, le PGE proposera aux instances de bassins :
 - la prise en compte progressive d'une chronique plus contemporaine (1986-2015 glissante),
 - un ajustement à la baisse du DOE de Valentine,
 - une fourchette saisonnière pour le DOE d'Auterive,
 - une vigilance quant à l'enjeu thermique (demande d'acteurs)
- Des portées à connaissances

- **Information sur le Plan d'adaptation au changement climatique (PACC) :**

Commande du **Comité de Bassin**, inscrite au **Sdage** (disposition A16)

Objectif = réduire la vulnérabilité des territoires ≠ atténuation des causes du réchauffement

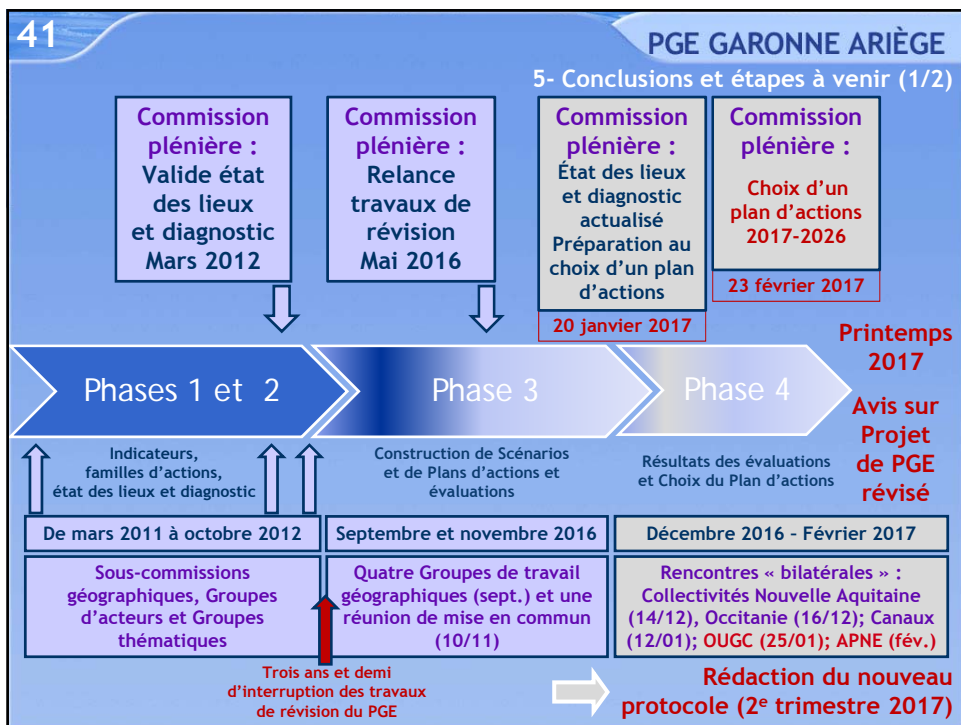
Co-construction par les membres du CB, secrétariat **Agence-Dréal**

Problématiques à aborder : disponibilité de la ressource, événements extrêmes, qualité, biodiversité, érosion et submersion marine

Calendrier : cartographie de la vulnérabilité des territoires (2017),
définition d'un plan d'actions (**3^e trimestre 2018**)

5- Conclusion et étapes à venir

(2 diapositives)



- 42 PGE GARONNE ARIÈGE
- 5- Conclusions et étapes à venir (1/2)
- Recueillir les avis sur le projet d'état des lieux et de diagnostic (jusqu'au 10 février 2017)
 - Consolider le Plan d'actions et son évaluation
 - Synthétiser les attentes des Commissions locales de l'eau des Sage concernés (Bureau du Sage Garonne élargi en Inter-Sage le 27 janvier 2017)
 - Rédiger une maquette du nouveau Protocole de PGE
 - Réunion de la Commission plénière le 23 février 2017
Choix du plan d'actions 2017-2026
Juin 2017
Avis sur le projet de Protocole de PGE 2017-2026

Le Plan de gestion d'étiage
Vallée de la Garonne
et bassin de l'Ariège
Commission plénière
du concertation et de suivi
Révision du PGE : préparation du
choix d'un plan d'actions 2017-2026
FIN DU DIAPORAMA

Le 20 janvier 2017, à Toulouse
(Agence de l'eau Adour-Garonne)



ANNEXES